

Quilly



BONNE ANNÉE 2016!

GARAGE LEGROS sarl

VENTE NEUF ET OCCASION
MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
RECHARGE CLIMATISATION



26 rue de Bretagne
44750 CAMPBON

Tél. 02 40 56 55 78
Fax 02 40 56 71 60

gge.legros@wanadoo.fr

Pompes Funèbres • Salons Funéraires

∞ PERCHE ∞

- ARTICLES
- MARBRERIE
- DÉMARCHÉ MAIRIE
- DEVIS GRATUIT
- CONTRAT OBSÈQUES



24/24h

2 SALONS
FUNÉRAIRES

Tél. 02 40 56 44 44

Rue des Fresches Noires • CAMPBON

COIFFURE MIXTE



BUGEL Geneviève

14 Grande Rue - 44750 QUILLY

Tél. 02 40 91 80 97

Entreprise de maçonnerie

CARRELAGE, DALLAGE, BRANCHEMENT TOUT-À-L'ÉGOUT
NEUF ET RÉNOVATION

C.J.M. S.A.R.L. Christian JOUIN

N° 31 - La Crochardais - 44750 QUILLY

Tél. 02 40 91 84 50 - Fax 09 70 61 08 96

Plomberie - Chauffage - Énergies Renouvelables
Électricité - Appareils Ménagers

Service après-vente

Ets

AGASSE

2 rue du Bois Joli - 44750 QUILLY

Tél. 02 40 88 14 32 - Fax 02 40 88 17 95

agasse.ets@wanadoo.fr - www.proxiconfort-agasse.fr



HYPER U SAVENAY

U DRIVE
coursesu.com

U location
Tél. 02 40 588 312

OUVERT
du lundi au samedi
de 8h30 à 20h00

flunch
Ouvert
tous les jours

Parc Commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY - 02 40 588 300

www.hyperu-savenay.com



Tél. 02 40 45 13 08
Port. 06 62 34 62 18
Mail : couverture-zinguerie-leray@live.fr

Mickaël LERAY
Sarl Couverture Zinguerie
12, Lieu dit Le Bignon
44530 Guenrouët

TAXI CAMPBON



ÉLODIE MOROSINI
06 08 21 73 48

1 rue du Hérisson
Quilly

COMMUNE DE RATTACHEMENT : CAMPBON



GENERALI Agence Jérôme Urvoy

• PARTICULIERS - PROFESSIONNELS •

10 bis bd Branly - 44260 SAVENAY

Tél. 02 40 56 93 44

www.assurances-urvoy-savenay.fr

N° Orias : 07 038 085



- PROXIMITÉ
- DISPONIBILITÉ
- CONSEILS

SARL Entreprise ORAIN

Travaux agricoles
Élagage Scie - Broyage

7 bis rte de Notre-Dame-de-Grâce
44750 QUILLY

Tél. 02 40 88 14 29



Sommaire

- **Échos du conseil** - page 4
- **Vie locale** - page 6
- **Quilly au quotidien** - page 11
- **Vie associative** - page 17
- **Intercommunalité** - page 23
- **Infos pratiques** - page 25

Permanences des ÉLUS

1^{er} semestre 2016 de 10h à 12h

Valérie GAUTIER

Maire, responsable du CCAS :

- 16 janvier 2016 • 20 février 2016
- 26 mars 2016 • 30 avril 2016
- 4 juin 2016 • 9 juillet 2016

Jean-Michel SYLVESTRE

*1^{er} adjoint, chargé par délégation de la voirie,
des équipements et des espaces verts,
et de l'urbanisme :*

- 23 janvier 2016 • 27 février 2016
- 2 avril 2016 • 7 mai 2016
- 11 juin 2016

Marie-Ange OHEIX

*2^e adjoint, chargée par délégation
du restaurant scolaire, de l'information
et des salles communales :*

- 30 janvier 2016 • 5 mars 2016
- 9 avril 2016 • 14 mai 2016
- 18 juin 2016

Gervais BUGEL

*3^e adjoint, chargé par délégation du budget
et des finances communales, des affaires
sportives et des bâtiments communaux :*

- 6 février 2016 • 12 mars 2016
- 16 avril 2016 • 21 mai 2016
- 25 juin 2016

Flavie BIGET

*4^e adjoint, chargée par délégation des affaires
scolaires et des affaires culturelles :*

- 13 février 2016 • 19 mars 2016
- 23 avril 2016 • 28 mai 2016
- 2 juillet 2016

Le mot du maire

Chères Quilliennes, chers Quilliens,

Nous venons de terminer 2015 avec ses joies et ses peines, nous avons une pensée pour toutes les personnes disparues durant cette année passée et qui pour certains ont tant fait pour notre commune.

Nous avons décidé avec l'ensemble du conseil municipal, de sécuriser les abords de nos départementales. Nous avons commencé par la RD33 route de Pont-Château (le Vilo/les 4 routes) et allons poursuivre sur la RD100 route de Campbon (la Cantinais) en faisant un cheminement piétonnier. Nous demandons aux parents de sensibiliser leurs enfants sur le fait qu'ils doivent rester vigilants face aux voitures.

Nous évoluons toujours dans un contexte économique contraint, cela nous oblige à faire des choix. Nous privilégions les projets où l'on peut prétendre à une subvention et c'est pourquoi la rénovation du beffroi de l'église devra attendre l'exercice 2017.

Les logements du Clos Guerrioux sont cédés à Habitat 44 pour 300 000 €, cela nous permettra d'alléger notre dette et de poursuivre nos travaux.

Vous avez certainement remarqué que la salle de sport communautaire est sortie de terre. Celle-ci sera opérationnelle pour nos scolaires en septembre.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année qui commence.

N'oubliez pas ! Il y a toujours plus malheureux que nous, l'isolement n'a rien de bon, cherchons la compagnie !

Valérie GAUTIER



Samedi 9 janvier 2016 • Vœux du Maire

Échos du conseil

Le conseil municipal du 1^{er} juin 2015 après avoir délibéré approuve :

- La réalisation des travaux d'aménagement sécuritaire de la route départementale n° 33 pour un montant estimé à 23 380 € HT (Pose de buses, reprofilage, piquage des sorties, abattage d'arbres, remplacements des mats de panneau de signalisation, réalisation d'un passage piéton).

Le Conseil départemental versera une participation financière à la commune dans le cadre des amendes de police et assurera également la continuité du cheminement pour rejoindre l'aubette de cars.

Le conseil municipal du 23 juin 2015 après avoir délibéré approuve :

- Le dépôt d'une demande de subvention parlementaire pour effectuer un busage permettant la sécurisation de la route départementale n° 100.
- L'acquisition de nouveaux luminaires auprès du SYDELA pour un coût de 4 800 € (150 € X 32 unités). Cette acquisition est imposée par la directive européenne relative à l'arrêt définitif de la commercialisation des sources lumineuses à vapeur de mercure à compter d'avril 2015.
- L'extension des travaux d'éclairage public auprès du SYDELA pour un coût de 15 968,92 € TTC, permettant une sécurisation complète de la route départementale n° 33.
- La désignation de Maître CARADEUX de Nantes (LA) pour défendre les intérêts de la commune suite aux quatre recours déposés à l'encontre du Plan Local d'Urbanisme devant la cour d'appel de Nantes par :
 - la Société GUINTOLI,
 - la Société Aqua Sport Loisirs, M. LEROUX Jean-Yves,
 - Madame LEGRAND,
 - M. LAIDIN.

Le montant de la dépense pour frais d'avocat s'élève à 9 352 €.

- Le maintien du tarif d'un repas au restaurant scolaire pour la rentrée de septembre 2015 à 3,40 €.
- Le plan de désherbage communal présenté par la Communauté de communes Loire et Sillon.
Le plan de désherbage communal a pour but de mettre en évidence le risque de pollution lié à l'application de désherbants sur les espaces publics, de faire le diagnostic des pratiques de désherbage et de proposer des solutions adaptées venant se substituer à l'emploi uniforme et systématique des herbicides chimiques.
- La désignation d'un agent de la commune comme coordinateur communal chargé du suivi de la collecte du recensement de la population organisé du 21 janvier au 20 février 2016.
- La dérogation scolaire d'une famille domiciliée à Quilly souhaitant poursuivre la scolarité de son enfant sur la commune de Malville à la rentrée de septembre 2015 compte tenu d'un accompagnement spécifique nécessaire à l'enfant.
La commune s'engage à verser les frais liés aux dépenses de fonctionnement.

- La demande de subvention parlementaire et la demande d'aide auprès du FIPHFP (Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) pour permettre l'acquisition d'un camion benne avec boîte de vitesses automatique pour les services techniques.
- La signature d'une convention tripartite avec l'association les PEP 44 (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Loire-Atlantique) et la commune de la Chapelle Launay permettant l'accueil des enfants de Quilly au centre aéré « les Moussaillons » le mercredi après-midi.

Le conseil municipal du 14 septembre 2015 après avoir délibéré approuve :

- L'avancement d'un agent au grade d'adjoint technique principal de 1^{re} classe suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire.
- La mise à jour du tableau des effectifs de la commune suite à deux départs en retraite :
 - 1 attaché territorial à temps complet,
 - 1 adjoint administratif de 1^{re} classe à temps complet,
 - 1 adjoint administratif de 2^e classe à temps complet,
 - 1 adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet,
 - 1 adjoint technique de 2^e classe à temps complet,
 - 1 adjoint technique de 2^e classe à 32,25 h/semaine,
 - 1 adjoint technique de 2^e classe à 24 h/semaine,
 - 1 adjoint technique de 2^e classe à 17,75 h/semaine,
 - 1 ATSEM principal de 2^e classe à 33 h/semaine,
 - 1 ATSEM de 2^e classe à 32 h/semaine,
 - 1 ATSEM de 2^e classe à 24 h/semaine.
- L'adhésion de la ville de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) au SBVB (Syndicat du Bassin-Versant du Brivet).
- La décision modificative n° 2 du budget principal 2015 pour permettre son rééquilibrage suite aux décisions prises en matière d'équipement d'éclairage public :

Section d'investissement :

- D-2315- Immobilisation en cours travaux de sécurité voirie	- 15 000 €
- D-238- Avances sur commandes immobilisations travaux éclairage public	+ 15 000 €
- D-chap 041- article 2315 travaux éclairage public	+ 28 746 €
- R-chap 041- article 13158 travaux éclairage public	+ 13 746 €
- R-chap 041-article 238 avances sur commandes immobilisations	+ 15 000,00 €

- Le report d'une décision concernant le projet de création d'une fourrière animale par l'association Anim'toit de Prinquiau.
- Les rapports d'activité 2014 de la Communauté de communes de Loire et Sillon. Ces rapports sont consultables à l'accueil de la mairie.
- Le renouvellement pour un an du contrat unique d'insertion (CUI-CAE) au service technique pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments.

- La réalisation de travaux complémentaires de busage pour la sécurisation de la route départementale n° 33 pour un coût de 4416 € TTC.
- L'agenda d'accessibilité des bâtiments suite à la loi handicap du 11 février 2005 relative à l'égalité des personnes handicapées.
Un diagnostic effectué sur 14 bâtiments et organisé par la Communauté de communes Loire et Sillon évalue le montant global des travaux sur Quilly à 252 000 €.
La mise en conformité de l'ensemble des ERP de la commune (Établissements Recevant du Public) sera donc programmée sur 9 ans et correspond à un engagement de travaux annuels d'environ 25 000 € par an et plusieurs demandes de dérogation.

Le conseil municipal du 26 octobre 2015 après avoir délibéré approuve :

- Les travaux supplémentaires de sécurisation de la route départementale n° 33.
Le coût total de l'aménagement sécuritaire de la RD33 s'élève à 38 568 €.
- La décision modificative n° 3 du budget principal pour permettre d'affecter certaines opérations en investissement :
 - Section de fonctionnement dépenses et recettes = - 46 112,00 €
 - Section d'investissement dépenses et recettes = + 52 668,00 €
 L'assemblée accepte de diminuer le résultat reporté en fonctionnement et de le transférer en investissement pour 49 390,00 €.
- Le rapport 2014 sur le prix et la qualité de l'eau du service public d'eau potable présenté par Atlantic'eau. Le rapport est consultable à l'accueil de la mairie.
- Le schéma de mutualisation de services 2015-2020 de la Communauté de communes Loire et Sillon et ses communes membres.
- Le nouveau schéma départemental de la coopération intercommunale demandé par la Préfecture de Loire-Atlantique, destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale. Ce schéma propose une fusion des

- Communautés de communes de Cœur Estuaire et de Loire et Sillon.
- La rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte du recensement de la population programmé du 20 janvier au 21 février 2016 :
 - 1,72 € par feuille de logements remplie,
 - 1,13 € par bulletin individuel rempli.
- Le tarif de location de la salle C'Quens Jeunes à 6 € la séance dans le cadre des cours de sophrologie dispensés par Madame Lozachmeur.

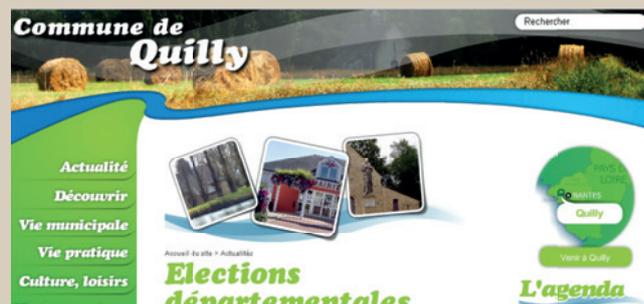
Le conseil municipal du 30 novembre 2015 après avoir délibéré approuve :

- Les tarifs 2016 de location des salles communales.
- Les tarifs 2016 du cimetière.
- Le dépôt de deux dossiers de demande de subvention « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » DETR 2016. L'un pour les travaux d'accessibilité bâtiments et l'autre pour l'aménagement du parking de la salle Plissonneau. Seul un des deux pourra être retenu.
- La 1^{re} dépense d'investissement avant le vote du budget 2016.
Afin de faciliter des dépenses d'investissement au 1^{er} semestre 2016 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le conseil municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2015.
À savoir 100 000,00 € :
 - chapitre 21 : 50 000,00 €
 - chapitre 23 : 50 000,00 €
- La modification des statuts du SYDELA (Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique) qui souhaite les faire évoluer pour offrir de nouveaux services aux collectivités adhérentes. La commune adhère déjà au SYDELA pour la maintenance de son éclairage public.
- L'augmentation de la participation communale à l'assurance prévoyance à laquelle souscrivent les agents communaux suite à une augmentation de 10 %.

RAPPEL SITE INTERNET

De nombreuses rubriques vous permettent de vous tenir informés de la vie municipale (comptes rendus des conseils municipaux, PLU...), de découvrir ou de redécouvrir les richesses de notre commune et de tout savoir sur les événements associatifs de Quilly.

Nous incitons par conséquent les associations à envoyer les affiches de leurs manifestations par mail à l'adresse suivante : mairie.de.quilly@wanadoo.fr



Vie locale

TARIFS 2016

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

	COMMUNE	HORS COMMUNE
SALLE POLYVALENTE		
Associations loi 1901		
Bal - Loto - Belote - Spectacle	82 €	658 €
Repas	82 €	376 €
Réunion - Vin d'honneur	Gratuit	206 €
Repas adhérents	Gratuit	206 €
Option Sono	Gratuit	128 €
Option Office - Cuisine	Gratuit	128 €
Autres associations et particuliers		
Activités scolaires	Gratuit	Gratuit
Réunion - Vin d'honneur	116 €	206 €
Location 1 jour	187 €	365 €
Location 2 jours	300 €	600 €
Option Office - Cuisine	52 €	128 €
Réveillon (toutes option incluses)	400 €	900 €
SALLE ROGER-PLISSONNEAU		
Associations loi 1901		
Réunion	Gratuit	128 €
Repas des adhérents	Gratuit	175 €
Autres associations et particuliers		
Réunion - Vin d'honneur	70 €	128 €
Location 1 jour	103 €	224 €
Location 2 jours	180 €	350 €
Repas réveillon	127 €	258 €
SALLE ANNEXE		
Réunions de famille suite à une cérémonie d'inhumation	38 €	
Vin d'honneur	73 €	

COLUMBARIUM ET CONCESSION DANS LE CIMETIÈRE

CONCESSION

La parcelle de terrain de deux mètres carrés sera vendue :

- 140 € pour 15 ans
- 280 € pour 30 ans

COLUMBARIUM

Chaque case avec la plaque sera vendue :

- 1 030 € pour 15 ans
- 1 545 € pour 30 ans

ÉTAT CIVIL 2015

Naisances

TRUCHON	Amélie	02/01/2015	CRIAUD	Enzo	22/04/2015
COULOIR	Chloé	15/01/2015	MARTIN	Iwen	16/08/2015
GEFFRAY	Anaïs	14/02/2015	MARTIN	Eliah	19/09/2015
LETORT	Mylan	23/02/2015	BESSON	Mya	01/11/2015
LETORT	Nora	23/02/2015	MAUDET	Alexandre	03/11/2015
PERRET	Timéo	06/04/2015	ORAIN	Edène	24/11/2015

Mariages

RABIN Yves et HOTIN Françoise	15/05/2015
AUDIAU Pascal et LEBEAU Laurence	27/06/2015
CREIS Yannick et MANSON Cécile	04/07/2015
GROUHAN Adrien et BOURRE Anne-Sophie	11/07/2015
MARQUES Paulo et BRIAND Anaïs	14/08/2015
GUINÉ Florence et MESTON Hélène	19/09/2015

Décès et inhumations

LOYER Fiona	21/01/2015	13 ans
TERRIEN Pierre	23/02/2015	58 ans
DUPAS Annette née SYLVESTRE	21/02/2015	85 ans
PAGEOT Suzanne née DAVID	26/02/2015	90 ans
GUILLEMARD Christiane	04/03/2015	79 ans
VILLALARD Roland	06/03/2015	47 ans
GATTEPAILLE Marie-Paule née MAILLARD	30/03/2015	60 ans
LEMOINE Dominique	05/04/2015	44 ans
LEMARIÉ Eliane	04/05/2015	75 ans
FRAGANTE Emile	03/06/2015	74 ans
LE CARVÈS Simone née FÈVRE	09/06/2015	89 ans
DAVID Daniel	12/07/2015	19 ans
PÉTEL Thérèse née ROUSSEAU	01/08/2015	84 ans
HAUGMARD Claude	12/09/2015	79 ans
CAPELLE Christophe	28/09/2015	45 ans
ORAIN Camille née HOUIS	22/11/2015	91 ans
GLOTAIN Jean	10/12/2015	92 ans

NOTRE VIE À QUILLY

Pour cette deuxième édition j'ai rencontré Anne-Marie FERRAND (93 ans), Andrée GOUAS (94 ans) et Marie PARIS (92 ans). Les trois grâces comme elles aiment se nommer, sont toutes les trois résidentes de Quilly. Leur amitié dure depuis plus de 40 ans. Elles aiment se retrouver au salon de coiffure de Quilly. C'est dans ce cadre chaleureux que j'ai pu les rencontrer et découvrir à travers leur témoignage la multiplicité des commerces présents sur notre commune.

En effet, j'ai bien du mal à imaginer que notre commune a offert aux habitants un grand nombre de commerces. Pas moins de neuf cafés proposant divers services tel que vente de tabac, presse, téléphone et *il y avait de la place pour tous* me racontent ces jolies dames.

Nous avions un boucher, un hôtel-restaurant qui proposait de la charcuterie, un magasin de chaussures, une chapelière et vente de tissus, une coiffeuse, une boulangerie. Mais aussi un mécanicien vélo, utile à cette époque car c'était notre seul moyen de locomotion.

Nous trouvions également une quincaillerie, un forgeron.

Sur la place de l'église, nous aimions cette ambiance de foire et de commerces ambulants. Cela nous manque aujourd'hui. Notre bourg a perdu de son charme !



De gauche à droite : M^{me} Gouas, M^{me} Paris et M^{me} Ferrand

C'est sur ce petit brin de nostalgie et avec bien d'autres souvenirs racontés lors cette rencontre que j'ai laissé ces trois drôles de dames aux yeux pétillants remplis de gentillesse.

Je les remercie chaleureusement pour leur générosité, ce joli moment de partage de vie et de fou rire !

Emma DUCHESNES

Si vous disposez de photographies de notre ville de Quilly (commerces, manifestations, monuments) ou autres souvenirs, n'hésitez pas à les apporter en mairie, cela pourra faire l'objet d'une exposition.

NOUVEAUX À QUILLY

- BAR • SNACK
- ÉPICERIE
- FDJ • TABAC • PRESSE
- CADEAUX
- POINT RETRAIT CRÉDIT MUTUEL



Le City - Quilly
02 40 91 57 10



SOIRÉE À THÈME

- Ouvert 7/7 de 6 h 30 à 20 h 00
- Vendredi et samedi jusqu'à 1 h 00
- Fermé le dimanche après-midi.

COURS COLLECTIFS DE SOPHROLOGIE - Adultes



Salle C Quens'Jeunes

Les mardis : 18h30- 19h30 (sauf vacances scolaires)

Venez vivre et savourer

Une pause de relaxation dynamique et profonde!

Une parenthèse de tranquillité pour lâcher-prise

Un moment de repos pour déconnecter

Une bulle de douceur pour se ressourcer

- 1^{re} séance découverte gratuite !
- Inscriptions possibles jusqu'en janvier
- Tarif : 80 euros/trimestre (8 euros la séance)



La sophrologie est une méthode naturelle, accessible à tous, qui s'appuie sur des techniques et exercices simples de respiration, de relaxation, d'écoute corporelle, pratiqués en pleine conscience et en toute autonomie.

La sophrologie permet d'améliorer son existence au quotidien et de développer ses capacités personnelles, pour adopter une attitude positive face aux difficultés : développer confiance en soi et renforcer estime de soi, mieux gérer ses émotions, son anxiété, les troubles liés au stress, ses douleurs, sa fatigue, son sommeil, optimiser ses compétences...

Retrouvez vitalité, équilibre, sérénité !

Renseignements : **Nathalie LOZACHMEUR • 06 43 46 78 60**

Sophrologue diplômée de l'Ecole Nantaise de Sophrologie Caycédiennne®

Intervenante en milieu scolaire, en entreprise, en association Séances individuelles sur RDV, à domicile ou en cabinet à Campbon

CALENDRIER DES FÊTES 2015

Janvier	6	Galette des rois	Les Amis Réunis
	9	Vœux du Maire	La municipalité
	9	Croquons l'album !	Bibliothèque
	15	Galette des rois	Les Tréteaux
	20	Bébés bouquineurs	Bibliothèque
	22	Galette des rois	Comité Sportif
	24	Loto	Amicale Laïque
	30	Au fil des mots	Bibliothèque
Février	3	Bébés bouquineurs	Bibliothèque
	13		
	14		
	19		
	20	Représentations de théâtre	Les Tréteaux
	21		
	26		
	27		
Mars	27	Croquons l'album !	Bibliothèque
	9	Bébés bouquineurs	Bibliothèque
	12		
	13	Représentations de théâtre	Thé à Trac'Tif
	18		
	19		
	16	Atelier décoration	Bibliothèque
	19	Croquons l'album!	Bibliothèque
Avril	20	Carnaval	A.P.E.L. Ste -Thérèse Amicale Laïque Les Ptits Dynamiques
	26	Loto	École Sainte Thérèse
	30	Atelier décoration bibliothèque	Bibliothèque
	6	Loto	Amis Réunis
	16	Repas	AS Brivet
Mai	23	Au fil des mots	Bibliothèque
	23	Loto	Ass, Fillerette
	24	Concert Chorale	Au Ras du Sol
	27	Bébés bouquineurs	Bibliothèque
	30	Croquons l'album!	Bibliothèque

Mai	1	Vide-greniers	Amicale Laïque
	5	Tournoi de sixte	AS Brivet
	14	Croquons l'album !	Bibliothèque
Juin	18	Bébés bouquineurs	Bibliothèque
	1	Loto	Amis de Planté
	11	Croquons l'album!	Bibliothèque
	19	Fête de l'école	École Sainte-Thérèse
	22	Bébés bouquineurs	Bibliothèque
	25	Repas des adhérents	West Country
Juil.	25	Fête de l'école	Amicale Laïque
	2	Course cycliste semi-nocturne	Comité sportif
Août	20	Concours de pétanque	Les Boules Dog's
Sept.	2	Loto	Les Chasseurs
	11	Fête de Planté	Les Amis de Planté
	24	Repas des adhérents	Les Boules Dog's
Oct.	5	Loto	Les Amis Réunis
	14	Soirée du goût	A.P.E.L. Ste-Thérèse
	23	bourse aux jouets	A.P.E.L. Ste-Thérèse
Nov.	5	Concert	Ass. Fillerette
	23	Repas des aînés	La Municipalité
	30	Loto	Les Amis de Planté
Déc.	9	Spectacle de Noël	A.P.E.L. Ste-Thérèse
	11	Animation de Noël et marché de Noël	Municipalité et Les Ptits Dynamiques
	16	Spectacle et goûter de Noël	Amicale Laïque



AUTRES MANIFESTATIONS



21 janvier Ass. Donneurs Sang



CETTE ANNÉE, LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS NOTRE COMMUNE !



Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... **et vous pouvez y répondre par internet** ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder

au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Recensement de la population

À partir du 21 janvier prochain, le recensement de la population débutera à QUILLY.

Pour cela, la commune a recruté 3 agents recenseurs afin de collecter les données.

Chacun d'eux possède une **carte officielle** qu'il vous présentera lors de sa visite à votre domicile, où il vous remettra les documents nécessaires pour vous recenser, en ligne ou sur papier. Merci de leur réserver le meilleur accueil ! Les agents sont tenus au secret professionnel.

La tournée de reconnaissance des agents s'est terminée le 15 janvier. **Un courrier** a été déposé dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Les agents recenseurs



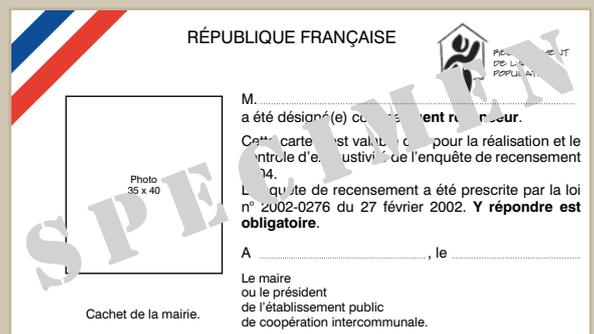
Béatrice
PANHALEUX



Christine
PÉARD



Stéphanie
TOURNEUX



Quilly au quotidien

LE PERSONNEL COMMUNAL

Service administratif



Sylvie GALLEY
Attaché territorial



Manuella JOSSE
Adjoint administratif
de 1^{re} classe



Sophie BODIN
Adjoint administratif
de 2^e classe

Service technique



Johann BAUTHAMY
Adjoint technique principal de
1^{re} classe



Yannick RIOT
Adjoint technique
de 2^e classe



Patrice GUINÉE
Agent technique

École publique, restauration scolaire et ménage



Annick GAUTIER
ATSEM
• Animatrice TAP
• Accompagnement cantine
des maternelles
• Entretien ménager des classes



Aurélie TANGUY
ATSEM
• Animatrice TAP
• Accompagnement cantine
des maternelles
• Entretien ménager des classes



Corinne CAILLON
ATSEM
• Animatrice TAP
• Entretien ménager des classes



Laurence GAUTRET
Agent de service
• Restauration scolaire
• Entretien ménager des classes
et des bâtiments communaux



Nathalie LE NEZET
Agent de service
• Restauration scolaire
• Animatrice TAP
• Entretien ménager des classes



Agnès TEXIER
Agent de service
• Surveillance de cours
• Entretien ménager
des bâtiments communaux



Solange ROUX
Agent de service
• Surveillance de cours
• Surveillance de sieste
école maternelle
• Entretien ménager des classes

Quilly au quotidien

LE CIMETIÈRE

Suite des opérations de mise en conformité du cimetière communal



Dans le cadre de l'opération de réhabilitation du cimetière communal, une procédure de reprise des concessions échues, parfois depuis longtemps, est engagée depuis maintenant 2 ans.

Pour comprendre cette démarche, notons qu'il est prévu à l'article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales que le renouvellement des concessions est un droit pour le concessionnaire ou leurs ayants droit à l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé et durant les deux années révolues qui suivent son terme.

En revanche, à défaut de paiement de la nouvelle redevance dans le délai imparti, le terrain fait en principe retour à la commune.

Néanmoins, bien que le renouvellement ne soit plus un droit pour un certain nombre de sépultures, avant toute décision de

reprise des terrains, l'équipe municipale a décidé de proposer aux familles concernées la possibilité de reconduire les droits concédés afin de conserver leurs sépultures en lieu et place.

Ainsi, dès le début de la procédure et durant tout son déroulement, un arrêté municipal listant les tombes concernées par la 3^e tranche de travaux sera prochainement affiché au cimetière et à la mairie de manière à ce que les concessionnaires et ayant(s) droit puissent être informés.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un panneau.

Aussi, pendant toute cette période, chaque famille peut se présenter en mairie et régulariser la situation juridique de la sépulture ou transférer les dépouilles de leurs parents dans une autre sépulture de son choix.

À défaut, les sépultures seront reprises par la commune, les restes post-mortem seront alors transférés à l'ossuaire et le nom des défunts consignés dans un registre conservé en mairie.

Les monuments et tout signe funéraire seront enlevés d'office, détruits et évacués par les soins de la commune.

Votre participation active par la communication en mairie de toute précision utile concernant les défunts ou les familles reste un élément fondamental pour mener à bien cette mission qui se déroulera sur plusieurs années.

INSCRIPTIONS - RENTRÉE SCOLAIRE 2016/2017

École publique

L'inscription des enfants nés en 2013 s'effectue dès à présent en mairie :

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00, ainsi que le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Pièces à joindre (hors cas particulier) :

- Livret de Famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile

Pour visiter l'école publique ou pour toutes questions relatives à la scolarité de votre enfant, vous pouvez contacter Marie-Odile LEGOUX, directrice de l'école au **02 40 91 88 09**.



École Sainte-Thérèse

Les inscriptions pour la rentrée 2016-2017 sont possibles depuis le lundi 30 novembre 2015, pour les enfants nés à partir de 2013.

Pour prendre rendez-vous ou venir visiter l'école entièrement rénovée, vous pouvez contacter M^{me} GRANTAIS ROUÉ Roselyne, chef d'établissement, au **02 40 88 14 34 tous les jours (sauf le mercredi) entre 12 h 30 et 13 h 15 ou entre 16 h 45 et 17 h 30 ou par messagerie à l'adresse suivante : ecole.therese.quilly@free.fr.**

Vous pouvez aussi la découvrir en consultant le site internet : stetheresequilly.fr

N'hésitez pas à laisser un message sur répondeur si vous appelez sur temps scolaire.

Venez visiter notre école lors des Portes Ouvertes qui se dérouleront le samedi 30 janvier 2016.

En 2015-2016, l'école Sainte-Thérèse applique la semaine de 4 jours. Cette semaine sera reconduite en 2016-2017, sauf contrainte ministérielle.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION EFFECTUÉS PAR LES AGENTS TECHNIQUES

L'implication des agents techniques a permis de réaliser des travaux à moindre coût.

Au vu de son état de délabrement qui devenait très dangereux, le bâti en pierre derrière la salle annexe a été entièrement rénové par les agents communaux, leur permettant de bénéficier ainsi d'un lieu de stockage supplémentaire.



Avant

**Coût total
des travaux :
1974,42 €**

Après



Le service technique s'est interrogé sur la façon d'améliorer l'aspect extérieur du cimetière communal et permettre ainsi de rendre le site plus agréable. Il a été décidé dans un premier temps d'aménager l'entrée du cimetière : un magnolia ainsi que divers végétaux ont été plantés et un banc a été mis en place.

L'entreprise CJM de Quilly est intervenue pour creuser la fosse de plantation et niveler le terrain.

Des bacs de recyclage ont également été installés afin de remplacer le dépôt existant qui ne permettait pas de trier correctement les végétaux du plastique.

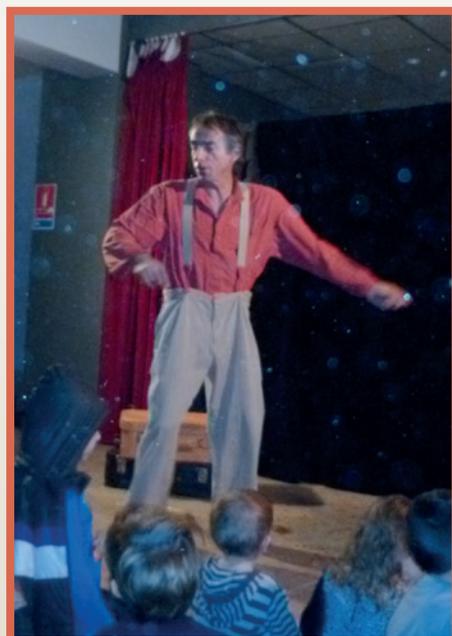
**Coût total
des travaux :
2710 €**



Quilly en photos



Animations Noël



Repas des aînés du 18 novembre 2015



Commémoration du 11 novembre



Corvée de nettoyage autour de la mare de la chapelle de Planté effectuée par l'Association « les Amis de Planté » et quelques élus

ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Spectacle pop up
du 2 décembre 2015



ANIMATIONS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Création de bracelets



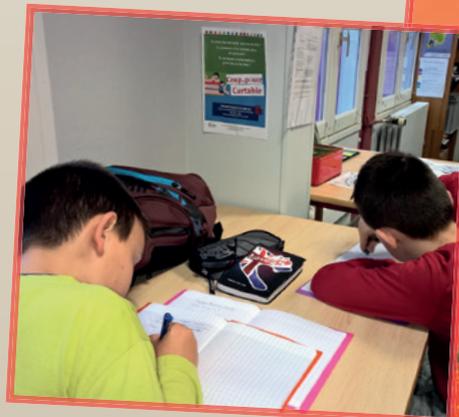
Expression corporelle



Atelier « TAG »



Atelier « création des décorations de Noël »



Coup de pouce cartable :
qu'ils sont studieux !



Croquons l'album
du 14 novembre 2015

REGISTRE COMMUNAL DISPOSITIF « GRAND FROID »

Lors de la période hivernale, des impacts sanitaires et sociaux sont observés. Le froid est propice aux épidémies infectieuses (grippe, bronchiolite, gastro-entérite), favorise des pathologies cardiovasculaires et peut provoquer des hypothermies. L'intoxication au monoxyde de carbone, conséquence indirecte du froid peut générer des séquelles neurologiques ou cardiaques en raison d'un usage inadapté d'appareils mobiles dans l'objectif de se réchauffer.

Les vagues de froid intense peuvent également avoir un impact sur la mortalité et plus particulièrement celle des personnes sans abri.

Dans le contexte de veille saisonnière, les pouvoirs publics ont demandé aux mairies de tenir un registre communal destiné à recueillir, sur la base du volontariat, les coordonnées des personnes en situation d'isolement, de fragilité, de vulnérabilité, de façon à pouvoir leur porter une attention prioritaire en cas de phénomène de grand froid.

Qui peut figurer sur le registre ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Qui réalise la demande d'inscription ?

La demande est réalisée soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale : parent, médecin traitant, voisin, service de soins à domicile, etc.).

Lorsque la demande émane d'un tiers, celle-ci doit être effectuée par écrit (courrier ou courriel).

Cette disposition vise à dégager la responsabilité des Maires et à assurer un certain formalisme à la demande afin d'éviter les signalements abusifs.

Vous pouvez venir vous inscrire sur ce registre aux horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie.

ENLÈVEMENT DE FERRAILLE ET D'ÉPAVES

Une collecte est prévue courant février 2016.

Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 ainsi que le vendredi de 13h30 à 16h30.

Le jour de l'enlèvement des épaves, la carte grise et le certificat de non-gage devront être fournis au destructeur agréé.

L'usager devra ensuite prendre contact et se déplacer chez le récupérateur la semaine suivante pour remplir les documents de cession du véhicule.

INTERDICTION DE STATIONNER SUR LES AMÉNAGEMENTS SÉCURISÉS !

RAPPEL

Nous rappelons aux riverains que les aménagements sécurisés effectués sur les routes départementales ne sont en aucun cas des places de parking.

Ces aménagements servent exclusivement au cheminement des piétons : Il est interdit d'y stationner !

PASSAGE À L'HEURE D'HIVER : ATTENTION PIÉTONS ET PROMENEURS DE CHIENS !

Dès que la visibilité est insuffisante (espaces publics non éclairés, en cas de brouillard ou à la nuit tombante), pensez à porter des vêtements clairs ou à mettre un gilet jaune à bandes réfléchissantes afin d'être vu.

LE DANGER DU TÉLÉPHONE POUR LES PIÉTONS



Alors que tout le monde est conscient aujourd'hui du risque que représente l'utilisation du téléphone portable au volant, le risque lié à son usage ainsi que ceux des écouteurs par les piétons n'est jamais évoqué.

Et pourtant, il s'agit bien d'un facteur de risque de plus en plus présent dans les accidents graves de piétons.

Le piéton absorbé par sa musique et coupé des bruits extérieurs ne prête plus la même attention à l'environnement qui l'entoure.

En effet, ses capacités auditives, visuelles ainsi que sa concentration sont largement diminuées.

N'oubliez pas, attendez d'être sur le trottoir d'en face pour envoyer votre message, passer un appel ou simplement augmenter le son et surtout garder à l'esprit que le milieu urbain peut être hostile au piéton.

Vie associative

COMITÉ SPORTIF DE QUILLY

Le samedi 4 juillet 2015 a eu lieu la 15^e semi-nocturne cycliste à QUILLY où deux belles courses ont réjoui les amoureux de la petite reine.

Cette année, elles auront lieu le **samedi 2 juillet**.

**Ce sera le 50^e anniversaire du comité sportif :
que de bénévoles, sponsors et fidèles supporters
pendant ces 50 ans !**

Encore merci à tous



COMITÉ SPORTIF DE QUILLY SECTION CYCLOTOURISME

La saison 2015 s'est terminée par un bilan positif avec une bonne participation aux sorties organisées tous les dimanches. Pour 2016 après une petite trêve, les randonnées du club ont repris dès le dimanche 17 janvier. Les sorties internes sont organisées le dimanche matin et le jeudi matin.

Le rendez-vous est donné sur le parking à l'arrière de la salle annexe.

L'horaire de départ, en début de saison est fixé à 9h00 puis progressivement, vers le mois de Mars, il passe à 8h30. Les circuits et les horaires sont affichés à l'extérieur au local des cyclos. La distance varie entre 50 et 90 km suivant l'heure de départ.

L'équipe de cyclos a vu son effectif encore progresser en 2015, 2 nouveaux sont arrivés dans le club ; nous veillons à maintenir une bonne ambiance, à la convivialité qui a toujours été notre valeur première.

La section cyclo compte maintenant 36 adhérents dont trente-deux licenciés à La FFCT et quelques marcheurs et sympathisants. L'équipe de marcheurs organise tous les dimanches matin une randonnée pédestre soit sur Quilly ou aux alentours. Tous les adeptes sont invités à venir nous rejoindre. Vous serez tous les bienvenus.

Le 14 septembre le Tour de Bretagne cycliste des Greffés est passé à Quilly. Un groupe de cyclos regroupant Quilly, la Chapelle-Launay et Campbon est allé accueillir ces sportifs à la hauteur de Saint-Omer-de-Blain et les a accompagnés jusqu'à Campbon. Saluons le courage de ces personnes qui montrent que la pratique du sport est possible après une transplantation d'organe.

Les projets pour 2016 :

- Organisation d'un week-end détente et découverte.
- Participation aux randonnées des clubs voisins et à quelques grandes randonnées (La Cyclo à Plouay, la JR Bernaudeau, la JC Robin, la Vaugrenard etc.).
- **Le 26 juin** : sortie familiale pour notre traditionnel pique-nique.

Pour connaître les actualités du groupe des cyclos, vous pouvez consulter le blog sur internet à l'adresse :

<http://cyclosquilly.wordpress.com/>

Vous aimez le vélo mais vous êtes indécis, n'hésitez pas à venir le dimanche matin pour faire quelques sorties avec nous.

Renseignements : 02 40 56 52 76 ou 02 40 91 83 52



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale laïque de Quilly a pour vocation d'encourager tout projet pédagogique, de défendre et de promouvoir l'école publique.

Pour cela, l'Amicale laïque participe activement à la vie de l'école, en organisant différentes manifestations (spectacle de Noël, loto, fête de l'école...), en finançant des sorties scolaires et du matériel pédagogique.

Nos prochaines manifestations sont :

- Organisation d'un loto le dimanche 24 janvier 2016.
- Vente de crêpes/galettes en mars 2016.



Contact : 02 40 66 27 56

AMIS DE PLANTÉ

Projet d'aménagement des abords de la chapelle de Planté

La mission d'étude a été confiée au cabinet CAMPO. Après un temps de concertation et de diagnostic, un avant-projet a été établi. C'est ce document chiffré qui permettra de solliciter différents organismes et partenaires. La présentation du projet a fait l'objet de 2 réunions publiques.

Aujourd'hui, l'association se consacre à la recherche de financement. C'est un travail de longue haleine. Si le projet est ambitieux, sa réalisation ne se fera qu'à la mesure des fonds disponibles.

Entretien du site

Un coup de chapeau à l'équipe de bénévoles qui se mobilise, une fois par mois, pour l'entretien du site ! Un beau moment de convivialité...

En octobre, un après-midi nettoyage de plus grande envergure a réuni des membres de l'association et de la municipalité.

Manifestations et activités

Le 13 septembre, la 3^e édition du rallye-vélo a réuni petits et grands. Le succès était toujours au rendez-vous mais pour 2016, le projet d'une autre manifestation est en gestation.



Bénévoles

En 2015, l'association se félicite d'avoir rajeuni son équipe ... Par la variété de ses activités et de ses projets, chacun peut y trouver une place à sa mesure. Ne pas hésiter à prendre contact.

À retenir :

- Loto : mercredi 1^{er} juin 2016
- Fête de Planté : dimanche 11 septembre 2016
- Loto : mercredi 30 novembre 2016

Contact : 06 73 31 46 14

WEST COUNTRY QUILLY SOUFFLE SES 10 BOUGIES

Il y a 10 ans naissait l'association West Country Quilly, avec l'envie de faire partager notre passion pour la danse country sur de la pure musique.

Depuis maintenant 3 ans, nous sommes accompagnés par un chanteur, DAFFY HOLY BAND, pour certaines prestations en live (musicien, danseurs).

Le club se produit en de nombreuses occasions (repas, mariage, fêtes, etc.) ainsi que pour des associations caritatives (Téléthon, Virades de l'espoir).

Dans nos cours, nous accueillons, dans une ambiance conviviale, des danseurs et danseuses débutants, intermédiaires et confirmés, les vendredis soir de 18h30 à 21h30 selon le niveau.

Nous sommes également les parrains de l'association Mélanie Fillerette <http://www.fillerette.com/>

Site internet : westcountry44.e-monsite.com
E-mail : edith.aoustin@orange.fr



ASSOCIATION DES CITOYENS OPPOSÉS À LA CARRIÈRE DE TROP

Durant l'année écoulée, l'association des Citoyens Opposés à la Carrière de Trop a suivi attentivement l'avancée du dossier concernant le projet de nouvelle carrière sur le territoire de la commune. Le 29 juin dernier, le préfet a rendu un arrêté de refus de la carrière, ce que nous saluons avec un grand plaisir. Mais notre soulagement n'est que relatif car nous savons que le demandeur fera tout son possible pour obtenir cette autorisation.

C'est pourquoi nous décidons le maintien de notre association, afin d'être prêts à réagir sans délai si la situation changeait, et dans le but de conserver et transmettre une qualité de vie rurale et paisible aux habitants présents et futurs.

Nouveau bureau :

Président : Michel HAUGMARD

Vice-président : Jean-Claude FLEURY

Trésorière : Sylvette MARVEJOULS

Secrétaire : Évelyne THOMAS

Membres : Olivier THOMAS
Edwige CORNIER.

Pour nous rejoindre :
carriedetrop@gmail.com
ou 06 85 27 37 83/02 40 17 38 64

Association des Citoyens
Opposés à la Carrière de trop
chez M. HAUGMARD - 15 La
Douettée - 44750 QUILLY



LES BOULES DOG'S

*L'association « Les Boules Dog's »
vous souhaite une bonne
et heureuse année 2016.*

Dates à retenir :

• Début de saison : samedi 2 avril 2016

• Concours de pétanque : samedi 20 août 2016

• Repas de fin de saison : samedi 24 septembre 2016

Si vous souhaitez comme nous, venir participer dans la bonne humeur à quelques parties de pétanque le dimanche matin à 9h00, contactez-nous :

• David Ravard : 06 32 57 37 43
davidravard@orange.fr

• Ludovic Fauveau : 06 87 45 54 82
ludovic.fauveau@orange.fr

• <http://dogs.clubeo.com>

THÉ À TRAC'TIF



Les « Thé à Trac'Tif » de Quilly
Session 2015-2016 CE1 au CM2

Cette année, une nouvelle session de théâtre au « Thé à Trac'Tif » a ouvert ses portes depuis novembre pour les enfants de Quilly. C'est donc treize petits artistes en herbe de 7 à 11 ans qui ont découvert les plaisirs du jeu de scène et de l'interprétation. Tout cela dans une ambiance positive, de respect de soi et des autres.

C'est sous la coupe de Marie-Laure GUÉRIN et de Emma DUCHESNES que les petits artistes sont dirigés. « Nous souhaitons avant tout que les enfants prennent du plaisir à jouer ensemble tout en leur apportant des outils qui pourront leur servir dans la vie de tous les jours ».

L'association Thé à Trac'Tif, sous la présidence de Charles O'RORKE et Sophie LEBEAU et de nombreux bénévoles, propose comme tous les ans la session des ados. Cette année nous vous emmenons en voyage dans l'espace. Les préparatifs de l'expédition vont bon train. « Nous serons prêts pour le départ le 12 mars », nous assure le capitaine du vaisseau.

Embarquez avec nous les 12, 13, 19 et 20 mars pour la première expédition hors de notre galaxie, pleine de péripéties loufoques.

Si vous désirez faire partie de l'aventure en proposant des petits services (couture, décoration, musique...), n'hésitez pas à nous contacter : theatreactif.quilly@yahoo.fr



OGEC ET APEL SAINTE-THÉRÈSE

L'école Sainte-Thérèse compte deux bureaux :

- **UN BUREAU OGEC**, composé de parents bénévoles, qui ont en charge les gestions « matérielle » et « financière » de l'école.

Au cours de l'année scolaire 2015 -2016, l'école a employé M. GUINÉE Patrice qui assure l'entretien et la maintenance. De nombreux travaux ont été réalisés : réfection des deux salles de classes et du vestiaire des maternelles, peintures extérieures, rénovation de la salle de sieste.

De nombreux projets sont en cours de réalisation pour l'année 2016-2017 :

Rénovation de la toiture de la classe primaire effectuée au mois de novembre 2015, enlèvement du modulaire au mois de mars 2016, projet de fresque murale, construction d'un chalet afin de ranger les jeux de cour des enfants et équipement numérique pour toute l'école.

- **UN BUREAU APEL**, composé de parents bénévoles, qui s'occupe plus spécifiquement des animations qui permettront de financer le matériel et les projets pédagogiques. Composé de quatre membres qui accompagnent la présidente Estelle LE SOMMER, ce bureau propose de nombreuses animations dans l'année. Ainsi une opération-vente de viennoiseries a eu lieu le 29 novembre 2015 et a ainsi permis d'offrir une séance de cinéma aux enfants de l'école pour Noël. Un Loto organisé le samedi 26 mars 2016 permettra de financer une partie de l'équipement numérique de l'école.

Les animations de l'année scolaire se termineront le dimanche 19 juin avec l'organisation de la kermesse de l'école.

Composition du bureau :

Présidente : Estelle LE SOMMER

Trésorière : Sylvie TISSANDIÉ

Secrétaire : Juline GUINEL

Membres : Julie OHEIX - Tatiana JAMOUILLE

AS BRIVET

L'association sportive du Brivet vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 !

La saison 2015/2016 a commencé avec un nouveau bureau :

Président : PADIOLEAU Stéphane

Secrétaire : RECOULES Gabrielle

Correspondant : ROLLAND Matthieu

Trésorier : VINET Raymond

Trésoriers adjoints : JUDIC Sylvie et CORBE Ludovic

Chargés des relations mairie : RECOULES Gabrielle, YVON Gérard

Membres actifs : BONNAUD Thomas, BURON Sébastien, GATTEPAILLE Tony, ORAIN Aurélien, SYLVESTRE Benoît, GÉRARD Kevin, FAUVEAU Ludovic, OHEIX Jérôme, ORAIN Mathieu

Responsable des commissions : RAJALU Bertrand

L'AS Brivet restera comme une saison pleine d'espoir pour la suite de notre club.

Forte de près de 200 licenciés, notre association accueille les jeunes joueurs à partir de 5 ans révolus.

Avec plus de 60 joueurs mais également joueuses, notre école de football (football à 3, à 5, à 7 et à 9), nous laisse augurer un avenir serein et nous fait penser que la fusion a été bénéfique.

Nous devenons également très présents dans le Groupement Jeunes Campbon/Launay/Brivet que nous composons avec l'Espérance de Campbon, l'Espoir du Sillon de la Chapelle-Launay et l'US Guerinoise.

Nos joueurs de football à 11 peuvent ainsi évoluer à un meilleur niveau dans les catégories U15, U17 et U19.

La section Sports-Loisirs, constituée d'une vingtaine de joueurs, continue à jouer ses matchs les vendredis soir dans une ambiance détendue et festive.



Notre président et l'ensemble du bureau souhaitent remercier toutes les personnes agissant de près ou de loin à la bonne marche de notre club. Que ce soit vous les parents, vous les bénévoles, les joueurs, les sponsors ainsi que la municipalité, nous ne pouvons exister sans votre contribution.

Si vous souhaitez rejoindre notre club, inscrire vos enfants (garçons mais filles également), vous pouvez contacter le président, PADIOLEAU Stéphane :

E-mail : steph.padioleau@gmail.com

ou mobile personnel : 06 71 32 86 68

Dates à noter dans vos agendas pour 2016 :

- **Lotos** : 3 janvier, 6 janvier, 24 août et 31 août
- **Match à Nantes contre Nice** : 30 avril
- **Tournoi de sixte « seniors »** : 5 mai
- **Assemblée générale de l'AS Brivet** : samedi 28 mai 2016 à 18h30 à la salle Roger-Plissonneau de Quilly
- **Tournoi loisirs** : 4 juin
- **Tournoi cantonal** : 5 juin

LES P'TITS DYNAMIQUES

L'accueil périscolaire « Les p'tits dynamiques » et les PEP44, se réunissent pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016. Magdaléna ROUÉ, Directrice, est heureuse de vous présenter ses deux nouveaux membres de l'équipe Adeline et Steven.

L'accueil rencontre toujours un franc succès. Les TAP se déroulent très bien avec une grande implication des enfants. Nous remercions les familles qui chaque jour nous font confiance et nous aident dans nos activités en nous « récupérant » les matériaux dont nous avons besoin. Nous vous informons aussi que le carnaval aura lieu le 20 mars 2016.

La mutualisation de L'ALSH Quilly/La Chapelle Launay :

Depuis septembre 2015, les enfants de Quilly ont la possibilité de fréquenter l'ALSH « Les moussaillons » de la Chapelle Launay. Celui-ci étant géré par les PEP44, une mutualisation a pu se mettre en place. Les PEP44 ont investi dans un mini-

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement. PEP 44 : Pupilles de l'Enseignement Public de la Loire-Atlantique.



bus 9 places. Le transfert des enfants de QUILLY se fait donc à l'aide de celui-ci. Cette mutualisation rencontre un franc succès. Nous tenons donc à informer les familles qu'à partir du mois de décembre 2015 les inscriptions sont closes pour l'ALSH car le nombre d'enfants est à son maximum.

LES TRÉTEAUX

La saison des Tréteaux 2015 s'est terminée début mars sur les chapeaux de roues avec une salle d'attente de dentiste comble...

Faudrait-il contacter des dentistes pour s'installer à Quilly ?

Les Tréteaux se sont retrouvés avec bonheur fin août avec l'Office du Tourisme de Loire et Sillon et d'autres associations pour une ballade contée sur les chemins de Quilly, un franc succès et une belle expérience du spectacle vivant en plein air.

Pour autant, pas de répit pour les courageux comédiens qui remplissent cette année avec une nouvelle profession : celle d'agents

immobiliers inventifs pour vendre un vieux château, sans doute même un peu trop vieux !

Bien entendu, rebondissements et quiproquos seront au rendez-vous pour vous faire rire, pour notre plus grand plaisir les 13, 14, 19, 20, 21, 26, 27 et 28 février prochains.

Un grand merci à notre public fidèle.

Théâtralement vôtre,

Les Tréteaux



GYM TONIQUE

Pour l'année 2015/2016, l'association Gym Tonique Quilly s'est enrichie d'un nouveau cours « la zumba kids » dont vous avez sûrement entendu parler !!

Le cours est complet. Marine, notre animatrice, est ravie de « ses petits danseurs/danseuses » qui sont très à l'écoute de ses conseils et contents de pouvoir « s'éclater sur des musiques aux couleurs du Brésil » (le 1^{er} cours était d'ailleurs explicatif de la zumba et de son origine géographique).

Le cours de zumba adultes connaît cette année plus d'inscriptions depuis la mise en place du nouvel horaire (le mardi de 20h30 à 21h30).



Le stretching/gym douce animé par Christine, toujours le jeudi de 15h15 à 16h15, peut encore recevoir des adhérentes alors n'hésitez pas...

Bientôt la nouvelle salle de sport et donc ces 3 cours seront reconduits pour l'année 2016/2017 ainsi qu'un cours de Gym Tonique qui sera proposé le lundi de 19h00/19h30 à 20h00/20h30.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, renseignements et inscriptions auprès d'Ingrid BARD au 0240669301 ou 0638016601.

À très bientôt

Ingrid, Géraldine et Anne-France

LES AMIS RÉUNIS

En 2015 l'effectif est resté stable. 76 adhérents se sont rassemblés régulièrement pour vivre ensemble des moments festifs.

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés. Ainsi que pour ceux que l'âge a poussé à partir en maison de retraite.

Composition du bureau :

Président : Yannic BRUN

Vice-président : Paulette VINCENTEAU

Secrétaire : Mireille JACQUES

Secrétaire adjoint : Alain AUDRAIN

Trésorier : Gabrielle RECOULES

Trésorier adjoint : Céline ALLIOT

Activités de l'association qui se déroulent à la salle annexe :

- Tous les premiers jeudis du mois : goûter et petit loto.
- Les autres jeudis du mois : jeux de société, belote, scrabble, petits chevaux.

Les dons effectués par l'association :

- 200 € au CCAS de Quilly,
- 200 € à la recherche médicale.

Les manifestations prévues en 2016 :

- **Loto** : le 6 avril et le 5 octobre à la salle polyvalente
- **Repas de Pâques** : 24 mars
- **Repas moules-frites** : 15 septembre
- **Repas de Noël** : 15 décembre

Pour nos voyages, ils sont prévus comme d'habitude « au beau temps » :

- Début juillet nous irons de nouveau au lac de Guerlédan. En 2015 il était vide, nous le verrons plein.
- Fin août, il est prévu de passer 2 jours au Puy du Fou (à vos baskets !).

Nous rappelons qu'il n'y a pas d'âge pour venir nous rejoindre, juste du temps libre.

Les Amis Réunis vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

Intercommunalité



BIBLIOTHÈQUE DE QUILLY

Au fil des mots : venez en famille !

C'est notre rendez-vous trimestriel autour du fil, des aiguilles et des livres. Il continue en 2016 mais cette fois nous vous proposons d'emmener vos enfants, petits-enfants pour des réalisations non seulement de crochet-tricot pour les grands mais également de bracelets brésiliens, de tricoton et customisation pour les jeunes. Et bien sûr, tout cela en lecture et autour d'un goûter !

Alors, notez bien les deux prochaines dates : samedi 30 janvier, samedi 23 avril à 14h30.

Les ateliers décoration ont toujours le même succès

Cette année, pour Noël, ce sont des sapins en bouchons, des pères Noël en rondin, et même Rodolphe le renne qui ont été fabriqués !

Prochains ateliers pour la décoration de printemps à la salle C'Quens Jeunes : 16 mars et 30 mars.

Les Bébés bouquineurs

Les lectures pour les 0-4 ans continuent. En janvier, nous continuerons de jouer avec les Patatis.

Les Patatis ? Oui, ces tableaux à scratch qui permettent de raconter une histoire et même de la réinventer !

Mais cette fois, c'est avec les orteils que nous nous jouerons. Avec nos orteils ? Mais non, avec ceux de Jean et Matthieu !

Prochaines dates : 20 janvier, 3 février et 9 mars.

Coup de pouce cartable

Tu cherches de l'aide pour tes devoirs ? Tu as besoin d'un endroit calme et convivial ? Tu as besoin d'informations pour tes recherches ? Viens les mardis lors de la permanence, nous t'aiderons à faire tes devoirs.

Tous les mardis de 16h00 à 17h00.

Tu cherches de l'aide pour tes devoirs ?
Tu as besoin d'un endroit calme et convivial ?
Tu as besoin d'informations pour tes recherches ?

**Coup de pouce
Cartable**

BIBLIOTHEQUE DE QUILLY
Tous les mardis (hors vacances scolaires)
de 16h à 18h
Pour les enfants du CP au CM2

MÉDIATHÈQUE LOIRE ET SILLON
Bibliothèque de Quilly
02 40 91 88 10 - 02 40 56 68 00
bibliotheque.quilly@cc-loiresillon-fr



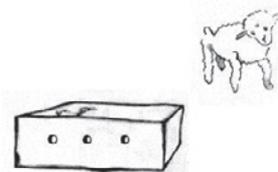
Nouvel aménagement

Croquons l'album

Nous continuerons à vous conter des histoires une fois par mois. Si on vous dit « S'il vous plaît...dessine-moi un mouton ! » Et oui, en janvier, on retrouvera le Petit Prince pour un moment tout en poésie, douceur et émotion.

IMAGE du petit prince, du mouton en forme de carton ?

- 9 janvier
- 27 février
- 19 mars
- 30 avril



Handiversité :

Comme chaque année, la médiathèque Loire et Sillon s'associe avec l'ALJ et les autres acteurs du territoire pour proposer une programmation autour du handicap : mieux comprendre les situations de handicap, rassembler nos différences, partager tout simplement de beaux moments...

Cette année : jeux, lectures, vidéo...

Du 2 au 17 avril dans toutes les bibliothèques du réseau.

Prix lire Ici et là :

Un prix littéraire pour les jeunes ? Et oui ! La bibliothèque de Quilly en collaboration avec la bibliothèque départementale de Loire-Atlantique propose aux enfants de CE1-CE2 de lire 5 livres (album, conte, théâtre, poésie et roman) et de voter pour le livre qu'ils ont préféré. Proclamation du lauréat en mai ! En attendant, un spectacle-lecture d'un extrait de la sélection sera proposée début 2016 aux enfants qui ont participé.



ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES



21 et 22 septembre 2015 au collège Saint-Exupéry à Savenay



Comment se comporter dans un car scolaire ?

Voilà un cours un peu particulier qu'ont suivi les élèves des classes de 6^e du collège Saint-Exupéry à Savenay. Une initiative de la Communauté de communes Loire et Sillon d'instruire les collégiens sur le respect des règles de transport scolaire et pour les sensibiliser sur les risques routiers encourus notamment suite à l'accident mortel survenu le 20 janvier 2015 à Quilly.

Une initiative autant nécessaire pour les élèves qui utilisent quotidiennement ce moyen de transport pour se rendre au collège que ceux qui utilisent le car occasionnellement pour les sorties.

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, une après l'autre les 21 et 22 septembre 2015, les sept classes de 6^e se sont rendues en salle de classe où les quelque 175 élèves ont visionné la vidéo « Prudent, pas par accident ».



Cette première partie théorique a permis à Jean-Bernard LUGADET, secrétaire de l'Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public (ADATEEP), de rappeler quelques notions de sécurité dans les transports scolaires, insistant sur la conduite à tenir dans le car, à la montée, à la descente et pendant le transport lui-même. L'accent a été particulièrement mis sur le port obligatoire du gilet jaune et de la ceinture de sécurité puisque tous les cars scolaires en sont obligatoirement pourvus depuis le 1^{er} septembre 2015.

Les consignes théoriques en salle étaient aussitôt mises en pratique dans la cour du collège dans un autocar de transport scolaire spécialement affrété. Les élèves sont montés dans le car et après avoir mis la ceinture et écouté les consignes, ils ont appris à évacuer le véhicule. Il s'agissait de faire comprendre aux enfants qu'il est impératif d'agir rapidement (30 secondes maximum) et dans le respect des consignes données par les adultes.

L'accueil réservé aux intervenants par l'établissement scolaire a permis une parfaite organisation de ces deux journées de sensibilisations à la sécurité routière en présence des élus. Ce type d'action sera reconduite dans l'optique de sensibiliser les usagers du transport scolaire dès le plus jeune âge, d'ancrer dans les mentalités les comportements adéquats à adopter, et de réduire les risques d'accidents corporels ou mortels.



#mochemaisvisible

Ton gilet, mets-le

**Le port du gilet jaune est obligatoire
dans les transports scolaires.**

iia.loire-atlantique.fr

Infos pratiques

« MOBILISATION, CONCERTATION ET ACCOMPAGNEMENT DES RIVERAINS POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU »

Mon ruisseau - Ton fossé - Notre chalandière...

Cours d'eau, fossés, canaux, curées, chalandières, chettes... ils coulent tout près de chez nous. Synonymes de liberté, plaisir, esthétique, loisirs, ce sont des atouts majeurs du paysage qui nous rendent tant de services, en toute discrétion.

Pêche, navigation, épuration de l'eau, refuges de biodiversité... sont autant de bienfaits que nous rendent ces précieux milieux ! Pour les préserver, le CPIE Loire Océane et le Pnr de Brière **animent une concertation avec des riverains autour de l'entretien des cours d'eau et canaux**. Le travail mené en 2014 avec les habitants et élus de 2 communes a mis en évidence des enjeux importants et des attentes fortes. En 2015, le CPIE Loire Océane et le Pnr de Brière **ont proposé des actions concrètes**, pour que chacun, à sa manière, puisse contribuer à l'entretien de ces éléments précieux du paysage.

Elles se sont déroulées sur 3 secteurs géographiques définis :

- **secteur « Mès »** : Saint-Lyphard, Herbignac, Assérac, Saint-Molf
- **secteur « Brière »** : Saint-Joachim, Saint-Malo-de-Guersac, Crossac
- **secteur « Sources du Brivet »** : Sainte-Anne-sur-Brivet, Saint-Gildas-des-Bois, Drefféac, Quilly

Habitant(e), élu(e), association, acteur(trice) et usager(ère) des cours d'eau... ont contribué au bon état de notre territoire ! Qu'ils soient déjà investis dans une telle démarche, sensibles aux enjeux environnementaux ou tout simplement curieux de nature, ils ont pu participer récemment à des événements de découverte, d'échange ou d'action collective :

- **Journée événement « Cours d'eau yes-tu ? »**
- **Groupes de travail**, pour s'informer, donner son avis et agir concrètement
- **Ateliers de terrain**



Pour plus d'informations, contactez :

- **Marie Le Fèvre, CPIE Loire Océane**
02 40 45 35 96
marie.lefevre@cpie-loireoceanne.com
- **Mathilde Goalabré, Pnr Brière**
02 40 91 68 68
m.goalabre@parc-naturel-briere.fr

Cette action bénéficie du soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Fondation de France et du Parc naturel régional de Brière.



LOIRE OCÉANE



CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

Pnr : Parc naturel régional.

INSTITUT NATIONAL DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ (INPES)

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

LE SYNDICAT DU BASSIN-VERSANT DU BRIVET



Le Syndicat du Bassin-Versant du Brivet (SBVB) est la collectivité compétente pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin-versant Brière-Brivet dont la commune de Quilly est adhérente via la Communauté de communes Loire et Sillon.



Avant



Après

Le SBVB a engagé fin 2014 des travaux d'entretien de la ripisylve (végétation des berges) sur le ruisseau de la Basse Ville qui prend sa source sur la commune de Bouvron. Ces opérations de bûcheronnage (débranchage, élagage et abattage) et de nettoyage (retrait déchets, clôtures, etc.) ont pour objectif d'entretenir la végétation rivulaire importante pour la stabilité des berges et la qualité de l'eau. Elles permettent également de traiter les embâcles qui ont pu se constituer le long du cours d'eau et ainsi former des obstacles à l'écoulement.

Suite à cette première tranche de travaux, le SBVB s'est concentré sur le secteur de la Douettée pour répondre à un enjeu de prévention des inondations et à une forte attente locale. Des travaux de récréation du cours d'eau, en supprimant des dépôts de sables et d'alluvions, ont ainsi été lancés à la fin de l'été 2015. Les berges ont également été reconstituées grâce à des aménagements en bois (pieux + gaulettes en châtaigniers) pour garantir une meilleure évacuation en période de montée des eaux et au contraire pour maintenir un niveau d'eau constant plus longtemps à l'étiage.

Ces travaux ne pourront bien sûr pas résoudre les problèmes d'inondations dans ce secteur sensible mais doivent permettre de retarder la montée des eaux en période de crue. Une démarche plus ambitieuse doit par contre à terme être envisagée pour ralentir l'eau provenant de l'amont.

Des travaux d'entretien de la ripisylve ont à nouveau débuté courant novembre sur le ruisseau du Bignon séparant la commune de Quilly et celle de Guenrouët. Ils sont réalisés par l'équipe en régie du SBVB. Les propriétaires riverains et/ou exploitants sont bien entendu prévenus et associés à la démarche qui consiste à restaurer les fonctionnalités de ces ruisseaux.

Pour plus d'informations

Syndicat du Bassin-Versant du Brivet
Place de la Mairie - BP 72 - 44160 PONT-CHÂTEAU
Tel. 02 40 45 60 92 - contact@sbvb.fr - <http://www.sbvb.fr>

www.defense.gouv.fr/jdc



INFORMATION VOYAGEURS

La consultation des Voyageurs du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire a repris ses activités après une interruption momentanée pour réorganisation.

Elle permet d'assurer la vaccination anti-amarile (fièvre jaune), qui est réservée à ce type de centre et de conseiller les vaccinations et autres traitements (prophylaxie anti palustre...) utiles au séjour envisagé. La vaccination contre l'encéphalite japonaise est également disponible.

Les consultations ont lieu sur le site d'Heinleix sur rendez-vous :
**Centre Agréé de Vaccinations Internationale
Consultation des Voyageurs**

Bâtiment « Prévention & Promotion de la Santé » - 1^{er} étage
Parc de Heinleix - 57 rue Michel-Ange (Bus U1, arrêt IUT)
44606 Saint-Nazaire CEDEX

Les rendez vous se prennent au 02 40 90 53 67.

Pour rappel les consultations et les vaccins ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie.



Restos du Cœur de Savenay

2 boulevard des acacias - 44260 SAVENAY

Tél. 06 64 40 12 67

Distributions (campagne d'hiver) :
tous les jeudis de 9h 15 à 11h 45.

Restos du Cœur de St-Gildas-des-Bois

La Ferme École - 44530 ST-GILDAS-DES-BOIS

Tél. 02 40 01 50 53 - Mail : rdc44.stgildas@free.fr

Distributions (campagne d'hiver) :
le vendredi de 9h00 à 11h30.

Restos du Cœur de Pont-Château

7 allée du Brivet (face à l'intermarché)

44160 PONT-CHÂTEAU

Tél. 09 81 24 89 86 - Mail : rdc44.ponchateau@free.fr

Distributions (campagne d'hiver) :
tous les jeudis de 13h30 à 16h30.

Documents obligatoires pour les inscriptions :

carte d'identité, livret de famille, tous les justificatifs de charges et ressources, avis d'impôts 2015.



croix-rouge française

26 boulevard des Acacias

44260 Savenay

Distribution des colis alimentaires :

Toute l'année, le lundi et le jeudi de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous au 02 28 01 42 65 ou au 06 89 77 87 66

Des produits d'hygiène peuvent être distribués aux bénéficiaires suivant des critères financiers.

Un vestiaire est ouvert les jours de distribution pour les personnes « en dossier » et deux jeudis par mois pour tous.

La Croix Rouge Française récupère les objets en état d'être distribués aux familles en difficultés (vaisselle, meubles, jouets, livres, vêtements, articles de puériculture, bibelots...).

S'ils ne sont pas distribués, ils sont mis en vente lors de braderies organisées au cours de l'année. L'argent récolté sert à financer des journées de loisirs et l'arbre de Noël pour les enfants des bénéficiaires de la Croix Rouge.

Les objets peuvent être déposés le lundi et le jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 au local de la Croix Rouge.



Assurances - Banque

24/24H

au N° Vert gratuit depuis un poste fixe
0 800 034 033

13 rue de Nantes - 44260 SAVENAY

Tél. 02 40 56 93 73 - Fax 02 40 56 96 09

GARAGE PLISSONNEAU

MÉCANIQUE
TÔLERIE PEINTURE

DÉPANNAGE

VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS TOUTES MARQUES
20 rue de Bouvron • 44750 CAMPBON • Tél. 02 40 56 55 89 • Fax 02 40 56 50 67
Email : garage.plissonneau@wanadoo.fr



BANQUE • ASSURANCES

Ouvert : du mardi au samedi midi

Mail : 3602500@creditmutuel.fr
15 place de l'Église • CAMPBON

N° Indigo 0 820 094 119

0,12€ ttc/min

J.M.A.

Plomberie • Chauffage
Électricité
Énergies renouvelables

4 rue du Hérisson - 44750 QUILLY
Tél. 02 40 88 19 72 - Fax 02 40 24 79 05

PLÂTRERIE - DÉCORATION - STAFF

CHRISTOPHE BRODU

Pour tous vos travaux de plâtrerie neuf ou rénovation

Le Pont Riou - 44750 QUILLY
Tél. 02 40 88 27 98 - Fax 02 40 91 83 11

Ghislain BRODU

Menuiserie - Charpente

Escaliers • Parquets • Lambris • Volets roulants
Fenêtres bois - alu - PVC • Rénovation
Préaux • Vérandas • Habillage façades et pignons

Agencements : placards - magasins et bureaux

18 rue du Haut Chemin - 44260 PRINQUIAU - Tél./Fax 02 40 56 63 17

Infos pratiques

Mairie de Quilly

Tél. 02 40 91 83 83 - Fax: 02 40 91 88 06

Mail: mairie.de.quilly@wanadoo.fr

Site internet: www.quilly.fr

Horaires d'ouvertures:

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00, ainsi que le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Bibliothèque intercommunale

Tél. 02 40 91 88 10

Mail: bibliotheque.quilly@cc-loiresillon.fr

Site internet:

www.bibliotheques.cc-loiresillon.fr/

Horaires d'ouvertures:

Mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.
Mercredi et samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

Restaurant scolaire

Secrétariat en mairie

Tél. 02 40 91 83 83

Accueil périscolaire

Tél. 02 40 91 88 08

École publique

Tél. 02 40 91 88 09

École Sainte-Thérèse

Tél. 02 40 88 14 34

Correspondants presse

Ouest-France:

Christophe GAUTIER

Tél. 06 86 41 49 05

Mail: ch.gautier@sfr.fr

Presse-océan:

Edith DUCREUX

Tél. 02 40 88 07 89

Mail: edith.presse@orange.fr

CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique)

4 allée Denis-Papin - 44160 Pont-Château

Tél. 02 40 42 61 93

Service PMI

(protection maternelle et infantile)

Le 3^e lundi du mois à Campbon sur rendez-vous de 9 h 00 à 12 h 00 et 1 mercredi sur 2. Modulaire médico-social - Rue de la Roulais
Tél. 02 40 56 91 80

Relais Petite Enfance

Parc de la Soubretière - 44260 Savenay

Tél. 02 40 95 64 48

Centre médico Social

32 rue de Nantes à Savenay

Tél. 02 40 56 91 80

Communauté de communes Loire et Sillon

2 bd de la Loire - 44260 Savenay

Tél. 02 40 56 81 03

Déchetterie de Campbon et de Savenay

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

Lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

Collecte des ordures ménagères

Ramassage le mardi matin

CCIS service environnement:

Tél. 02 40 56 82 53

Office du tourisme Loire et Sillon

Tél. 02 28 01 60 16

LILA à la demande

Tél. 02 40 56 88 45

Service Emploi

Communauté de communes Loire et Sillon

2 bd de la Loire - 44260 Savenay

Tél. 02 40 56 80 85

Mission locale et rurale du Sillon

(Pour les jeunes de 16 à 25 ans)

Sur rendez-vous:

2 bd de la Loire - 44260 Savenay

Tél. 02 40 56 81 03

Trésor public

7 rue de Malville - 44260 Savenay

Tél. 02 40 56 90 90

La poste de Campbon

Tél. 02 40 56 59 48

Cure - Presbytère de Campbon

4 place de l'Église

Tél. 02 40 56 55 86

Conciliateur

Mairie de Savenay

Tél. 02 40 58 39 39

2^e et 4^e mardi de 14 h 00 à 17 h 00

CPAM point d'accueil

Tél. 36 46

Caisse d'Allocations Familiales

22 rue de Malville - 44044 Nantes

Tél. 0 810 25 44 10

Permanences:

• Pont-Château (7 place de l'Église)
le lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.

• Savenay (complexe polyvalent - rue des Mésanges) le mardi de 9 h 00 à 12 h 00.

ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Permanence le 1^{er} jeudi de 14 h 00 à 17 h 00 (complexe polyvalent de Savenay).

Permanence juridique: 02 40 66 80 29

Service Conseil Logement

• Saint-Gildas-des-Bois

(Espace Lampridic - rue des Forges):

2^e mercredi de 10 h 00 à 12 h 00.

CARSAT

Tél. 39 60

Permanences sur rendez-vous:

• Savenay (complexe polyvalent):
le 1^{er} jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.

• Pont-Château (1 place du Marché):
tous les mercredis de 9 h 00 à 12 h 00.

MSA

Tél. 02 40 41 39 39

Pont-Château (1 place du Marché):

le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 sans rendez-vous et à partir de 13 h 30 sur rendez-vous.

Centre médico psychologique

34 rue de Nantes - 44260 Savenay

Tél. 02 40 56 84 90

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 00.

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

11 av René Coty - 44600 Saint-Nazaire

Tél. 02 40 66 53 08

Permanences:

• Pont-Château (Centre Médico Social):
le 3^e jeudi de 14 h 00 à 17 h 00.

AIDE À DOMICILE

ADAR

Tél. 02 40 42 86 06

ADMR

Tél. 06 65 90 82 11

ADT

Tél. 02 40 88 29 19

ACCES REAGIS

(Association cantonale pour les chômeurs des environs de Savenay)

1 rue Hoche - 44260 Savenay

Tél. 02 40 56 84 83

APPELS D'URGENCE

POMPIERS: 18

Portable: 112 (numéro d'urgence européen)

GENDARMERIE: 17

SAMU (urgences médicales): 15

SAMU social (sans abris): 115

Allo enfance en danger: 119

Hôtel-Dieu - C.H.U. NANTES

Tél. 02 40 08 33 33

Urgences: Tél. 02 40 08 38 95

Centre hospitalier de Saint-Nazaire

11 bd Georges Charpak

Tél. 02 40 90 60 00

Centre anti-poison d'Angers

Tél. 02 41 48 21 21

